

CABINET DE MEDECINE GENERALE

DR BRUNET – Dr GRAFF - DR MATHIEU - DR PAYRAUDEAU

HONORAIRES

Vos médecins pratiquent des honoraires conformes aux tarifs de la sécurité sociale.

Ces tarifs ne peuvent être dépassés, sauf en cas d'exigence exceptionnelle de votre part concernant l'horaire ou le lieu des actes pratiqués, ou en cas de non-respect du parcours de soins.

Si votre médecin vous propose de réaliser certains actes qui ne sont pas remboursés par l'assurance maladie, il doit obligatoirement vous en informer.

Dans tous les cas cités ci-dessus où votre médecin fixe librement ses honoraires ou ses dépassements d'honoraires, leur montant doit être déterminé avec tact et mesure.

	Honoraires	Base du remboursement Sécurité Sociale	Base du remboursement Mutuelle
Consultation enfants (de 0 à 6 ans)	35 euros	24.5 euros	10.5 euros
Consultation (à partir de 6 ans)	30 euros	21 euros	9 euros
Consultation avec électrocardiogramme	44.77 euros	31.34 euros	13.43 euros
Consultation de nuit (de 6h à 8h et de 20h à 0h)	65 euros	45.5 euros	19.5 euros
Consultation de samedi après- midi et jours fériés	49.06 euros	34.34 euros	14.72 euros
Consultation d'évaluation d'un déficit cognitif	69.12 euros	48.38 euros	20.74 euros
Téléconsultation	25 euros	17.5 euros	7.5 euros
Frottis cervico-vaginal	43 euros	30.1 euros	12.9 euros
Polygraphie respiratoire nocturne (dépistage apnée du sommeil)	151.68 euros	127.68 euros	24 euros
Visite à domicile médicalement justifiée	40 euros	28 euros	12 euros
Visite à domicile de nuit	75 euros	52.5 euros	22.5 euros
Visite à domicile week-end ou jours fériés	59.10 euros	41.37 euros	17.73 euros